



**Objet : Modalités du plan de paiement par mensualités**

En ma qualité de titulaire de la Carte de paiement indiquée ci-dessus, j'autorise Allstate du Canada, compagnie d'assurance (Allstate) et ses sociétés affiliées, ainsi que l'émetteur de la Carte de paiement, à prélever mon paiement mensuel de cette Carte ou de toute carte par laquelle je la remplace ou par laquelle son émetteur la remplace.

Allstate conservera les renseignements concernant ma Carte aussi longtemps que la police susmentionnée sera en vigueur ou jusqu'à ce que je communique avec Allstate pour convenir d'un autre mode de paiement. Je comprends que l'émetteur de ma Carte de paiement peut fournir à Allstate toute nouvelle date d'expiration de ma Carte ou tout nouveau numéro de carte. Je demeure cependant responsable d'avertir Allstate de tout changement concernant la date d'expiration ou le numéro de ma Carte.

Si un prélèvement est refusé et que le paiement n'est pas autrement effectué, Allstate produira un avis de résiliation pour non-paiement de la prime et des sommes seront officiellement dues au titre de la police. Je dispose de la Carte de paiement valide mentionnée ci-dessus et d'un crédit ou de fonds suffisants ou pour accepter tous les frais.

Le prélèvement mensuel doit être effectué par Allstate aux fins du paiement de la prime et des autres frais et charges, y compris, le cas échéant, les frais facturés après la date de fin des polices susmentionnées ou d'autres polices autorisées, ainsi que tous les frais en lien avec celles-ci. Les écritures se rapportant aux frais constitueront mon reçu pour la ou les opérations. Aucun paiement à Allstate n'est présumé avoir été effectué tant Allstate ne l'a pas reçu. Je comprends également que si des corrections de frais s'avèrent nécessaires, elles peuvent entraîner un rajustement du plan de paiement par mensualités. Je comprends que le montant indiqué au calendrier de mensualités sera débité sur ma Carte à la date d'échéance de la prime indiquée sur le calendrier, ou après cette date, et que je dois continuer à payer toute facture qui m'est envoyée avant de recevoir le calendrier. Je comprends qu'Allstate peut configurer un prélèvement unique avec mon autorisation.

Je comprends par ailleurs que, par la suite, je ne recevrai un calendrier de mensualités qu'au moment du renouvellement de la police ou que si le montant de la prime change au cours de la période d'assurance. Allstate se réserve le droit de refuser le prélèvement automatique des paiements ou d'y mettre fin.

Le présent Accord demeurera en vigueur jusqu'à sa résiliation par Allstate ou jusqu'à ce que je communique avec mon agent Allstate ou au 1-800-ALLSTATE (1-800-255-7828) pour demander la résiliation de l'Accord. Allstate donnera suite à ma demande dans un délai d'au plus cinq (5) jours ouvrables. Si une police ou un plan de paiement par mensualités est ultérieurement proposé par une société affiliée à Allstate, je comprends que le présent Accord demeurera en vigueur, à moins que je n'avise directement Allstate par écrit de sa résiliation. Allstate m'informerera par écrit de tout changement au présent Accord.